



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 3 juillet 2015 à 13h30 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Monsieur Carol Tremblay, Madame Claudette Roussel, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise Poitras, et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Sont absents : Madame Claudine Roussel

Madame Caroline Gagnon, directrice des travaux publics, assiste également à cette séance.

ORDRE DU JOUR

**Ouverture de la séance : présences
Lecture de l'avis de convocation**

- 1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 2.0 Appel d'offres/ Réfection des rues municipales – Plans et devis**
- 3.0 Période de questions portant uniquement sur les points à l'ordre du jour**
- 4.0 Clôture de la séance**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 13h30 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

N° 15-07-238

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

N° 15-07-239

OCTROI DE CONTRAT/ RÉFECTION DES RUES MUNICIPALES – PLANS ET DEVIS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux entreprises, pour la préparation des plans et devis dans le cadre du projet de réfection des rues municipales;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CONSIDÉRANT QUE les deux entreprises ont présenté une soumission conforme et que suite à l'analyse du comité de sélection, les deux ont obtenus les résultats suivants :

AXOR Experts-Conseils :	Pointage final :	33.79
Groupe-Conseil TDA :	Pointage final :	88.24

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande l'adjudication du contrat au soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage, c'est-à-dire au Groupe-Conseil TDA avec un pointage de 88.24;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'OCTROYER le contrat pour la préparation des plans et devis des rues municipales à l'entreprise Groupe-Conseil TDA et ce, conformément à leur soumission datée du 2 juillet 2015 au montant de 14 959.40 \$ (quatorze mille neuf cent cinquante-neuf et quarante cents) taxes incluses.

15-07-240

CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 13h40 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : 2



André Desrosiers,
Maire



Andrée Lessard,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.